



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville
de Malartic du lundi, 10 décembre 2012, tenue au 901, rue Royale à
Malartic, à 20 h 00**

M. le maire, André Vezeau, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
M. Martin Ferron, conseiller, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Guy Morrissette, conseiller, district 4
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Sont également présentes :

Mme Lucie Roger, directrice générale, trésorière et greffière adjointe
Me Gerald Laprise, greffier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

1.0. - GREFFE

1.1. - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

1.0.- GREFFE

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2012;

1.3.- Recensement 2012;

2.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

2.1.- Dépôt de la liste sélective des déboursés au 31 octobre 2012;

**RÉSOLUTION
2012-12-501**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

- 2.2.- Mérite Sécurité civile : candidature;
- 2.3.- Adoption du contrat relatif à l'aménagement du stade de Malartic;
- 3.0.- **URBANISME**
- 3.1.- Demande de colportage de Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec;
- 3.2.- Demande de colportage de Prévention du suicide de Malartic;
- 3.3.- Demande de branchement à Hydro-Québec (PP-7);
- 4.0.- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 5.0.- **LOISIRS ET CULTURE**
- 5.1.- Liste des organismes reconnus par la Ville de Malartic;
- 6.0.- **TRAVAUX PUBLICS**
- 6.1.- Règlement # 804 concernant la tarification pour l'utilisation du site de neiges usées;
- 7.0.- **PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**
- 8.0.- **COMITÉS/COMMISSIONS**
- 9.0.- **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**
- 9.1.- Comité piste cyclable;
- 10.0.- **AFFAIRES NOUVELLES**
- 11.0.- **CORRESPONDANCE**
- 12.0.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13.0.- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

- 1.0.- **GREFFE**
- 1.2.- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2012**

- IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2012, tel que rédigé;
- Adoptée.
- 1.3.- **Recensement 2012**

RÉSOLUTION
2012-12-502



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

Dépôt à titre d'information.

Les membres du conseil constatent que le recensement de la population effectué en 2012 par la Ville de Malartic donne des résultats du même ordre que celui effectué par Statistiques Canada en 2011.

2.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

2.1.- Dépôt de la liste sélective des déboursés au 31 octobre 2012

Conformément au règlement # 543 modifiant le règlement # 539 autorisant la trésorière à effectuer le paiement des factures pour et au nom de la Ville de Malartic, Mme la trésorière dépose la liste des factures payées au 31 octobre 2012.

2.2.- Mérite Sécurité civile : candidature

CONSIDÉRANT QU'un sautage inhabituel de 940 000 tonnes de minerai effectué le 27 octobre 2012 par la Corporation minière Osisko;

CONSIDÉRANT QUE ce sautage d'une durée de 37 secondes s'est effectué en deux séquences respectives de 15 et 22 secondes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a dû prendre des mesures exceptionnelles au niveau de la sécurité civile quant à la projection éventuelle de fragments de roc hors des limites de la fosse, à l'émission possible de gaz dioxyde d'azote, aux vibrations et surpression d'air occasionnées par le sautage;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉPOSER la candidature de la Ville de Malartic pour le Mérite québécois de la sécurité civile pour l'année 2012;

Adoptée.

2.3.- Adoption du contrat relatif à l'aménagement du stade de Malartic

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables à la signature du contrat relatif à l'aménagement du stade de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le contrat relatif à l'aménagement du stade de Malartic, tel que déposé;

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Malartic ledit contrat;

Adoptée.

3.0.- URBANISME

RÉSOLUTION
2012-12-503

RÉSOLUTION
2012-12-504



Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

No de résolution
RÉSOLUTION
2012-12-505

**3.1.- Demande de colportage de Ressource pour personnes handicapées
Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ÉMETTRE gratuitement un permis autorisant l'organisme Club optimiste de Malartic à tenir une activité de financement pour la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec le 17 janvier 2013, de 15 h 00 à 19 h 00, aux coins des rues Lasalle et Royale, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du ministère des Transports du Québec;

DE SUGGÉRER à l'organisateur de remettre un billet aux donateurs afin de ne pas les solliciter plusieurs fois;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2012-12-506

3.2.- Demande de colportage de Prévention du suicide de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ÉMETTRE gratuitement un permis autorisant l'organisme Prévention du suicide de Malartic à tenir une activité de financement le 7 février 2013, de 15 h 00 à 19 h 00, seulement aux coins des rues Lasalle et Royale, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du ministère des Transports du Québec;

DE SUGGÉRER à l'organisateur de remettre un billet aux donateurs afin de ne pas les solliciter plusieurs fois;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2012-12-507

3.3.- Demande de branchement à Hydro-Québec (PP-7)

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la demande de branchement à Hydro-Québec pour le puits PP-7;

D'AUTORISER madame Nathalie Touzin, directrice du Service d'urbanisme, à signer pour et au nom de la Ville de Malartic les documents relatifs à cette demande;

Adoptée.

4.0. - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5.0.- LOISIRS ET CULTURE

RÉSOLUTION
2012-12-508

5.1.- Liste des organismes reconnus par la Ville de Malartic



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont étudié et examiné la liste des organismes reconnus par la Ville de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RECONNAÎTRE officiellement la liste des organismes suivants :

- Les Cercles de fermières du Québec;
- Club de motoneige de Malartic inc.;
- Refuge Jeunesse Malartic inc.;
- Cadets de l'air Escadron 884 Malartic;
- Club de l'âge d'or St-Martin de Malartic;
- Chevaliers de Colomb du conseil de Malartic.

Adoptée.

6.0.- TRAVAUX PUBLICS

6.1.- Règlement # 804 concernant la tarification pour l'utilisation du site de neiges usées

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMENT

D'ADOPTER le règlement 804 concernant la tarification pour l'utilisation du site de neiges usées, tel que présenté;

Ce règlement sera inséré au livre des règlements de la Ville de Malartic;

Adoptée.

7.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

8.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

9.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

9.1.- Comité piste cyclable

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont étudié et examiné la demande d'aide financière formulée par le Comité piste cyclable;

CONSIDÉRANT QUE ce comité désire se constituer une personne morale sans but lucratif;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'OCTROYER une somme de 1 000 \$ à la nouvelle personne morale sans but lucratif qui sera constituée sous les noms et raison sociale de «Comité piste 4 saisons de Malartic»;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2012-12-509

RÉSOLUTION
2012-12-510



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

10.0.- AFFAIRES NOUVELLES

11.0. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont toutes été répondues.

13.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 06

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente la séance.

Adoptée.

RÉSOLUTION
2012-12-511

ANDRÉ VEZEAU
MAIRE

Me GÉRALD LAPRISE
GREFFIER